

Amiens, le 4 septembre 2024

Dossier suivi par :

Anne-Sophie AGBO SONAN

Anne-sophie.agbo-sonan@ac-amiens.fr

Christophe ARMAND

Christophe.armand@ac-amiens.fr

Secrétariat

ce.ienet@ac-amiens.fr

03 22 82 39 11

Réf. : ASAS/CA/SL

2024-2025 n°001

Rectorat de l'académie d'Amiens

20, boulevard d'Alsace-Lorraine

80063 Amiens cedex 9

Anne-Sophie AGBO SONAN

Christophe ARMAND

Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Mathématiques Sciences Physiques

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de
mathématiques - sciences physiques

s/c de Mesdames et Messieurs les Proverseurs
des LP et SEP publics

Mesdames et Messieurs les Directeurs des
EREA et LPP sous contrat

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CFA

Chers collègues, Bonjour,

En cette rentrée, nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des nouveaux collègues nommés dans l'académie d'Amiens ainsi qu'aux professeurs stagiaires et à vous tous une bonne année scolaire dans vos classes et vos établissements. Nous avons également une pensée particulière pour les collègues qui sont partis ou vont partir très prochainement en retraite en les remerciant vivement pour leur engagement auprès des élèves tout au long de leur carrière professionnelle et en leur souhaitant le meilleur pour les années à venir.

Nous profitons de ce premier courrier pour attirer votre attention sur les points d'actualité suivants :

- Mise en place de la nouvelle organisation du baccalauréat professionnel définie selon l'arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049083922>

- ✓ Les volumes horaires dédiés à la co-intervention avec l'enseignement professionnel ont été réduits en 2nde et 1ère et correspondent maintenant à 1/2h hebdomadaire (celles-ci pouvant être regroupées par quinzaine ou par mois).
- ✓ Il n'y a plus de co-intervention en terminale bac professionnel à la rentrée.
- ✓ Par voie de conséquence les volumes horaires liés aux enseignements de mathématiques et de sciences ont évolué également (cf. arrêté) avec une attention particulière sur les mathématiques et la constitution de groupes à effectifs réduits pour répondre aux besoins repérés (voir chapitre sur le positionnement des élèves à l'entrée du LP).
- ✓ Le dispositif d'accompagnement des élèves appelé DAR (ou CAPCO dans certains cas) disparaît. Il subsiste sur ce plan 1h hebdomadaire de **soutien au parcours**. Ce « Soutien au parcours » intervient tout au long du cycle, pour contribuer à l'accompagnement et l'orientation des élèves. Il n'y a donc plus dans ce cadre de temps strictement dédié à la consolidation des acquis en bac pro. Cette dernière se trouve intégrée au cœur des séquences par le biais entre autres d'un travail sur les automatismes, la place de l'oral et la trace écrite.
- ✓ La notion de chef d'œuvre telle qu'elle avait été posée initialement disparaît également, sans pour autant, voir abandonner la dimension projet qui demeure sur un volume horaire réduit. Celui-ci doit être préparé et réalisé par les élèves en mobilisant leurs apprentissages, ainsi que l'acquisition de compétences psycho-sociales. Bien qu'ancré dans le domaine professionnel, il peut impliquer d'autres disciplines selon des choix d'établissements (organisation et volume horaire dédié).

- ✓ L'année de terminale se réorganise à partir de la mi-mai avec un parcours différencié de 6 semaines. Les élèves seront soit en préparation à l'insertion professionnelle avec une période de formation en milieu professionnel, soit en préparation à la poursuite d'études avec un emploi du temps élève réadapté comprenant entre autres de l'approfondissement disciplinaire et méthodologiques (consolidation et renforcements disciplinaires, méthodologiques et des compétences psychosociales). Cette réorganisation va impacter en amont le temps de formation des élèves et le planning d'organisation de passation des CCF de terminale qu'il convient de bien appréhender dès la rentrée. En aval à partir de la mi-mai jusqu'au début juillet, il s'agira d'inscrire dans le parcours de poursuites d'études pour les élèves de terminale des enseignements en mathématiques et en physique chimie selon sur un volume horaire global de 18h (3h hebdomadaires environ) et des modalités qui seront à définir collectivement en interne.

BOEN du 11 mars 2024 <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo11/MENE2404141N>

- Mise en place des tests de positionnement pour les entrants :

En cette rentrée tous les élèves de seconde professionnelle et de CAP passeront un test de positionnement en mathématiques. Les passations seront organisées par chaque lycée du 9 au 28 septembre 2024. En mathématiques cette passation se déroule sur une séquence de 60 minutes (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation). Les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers doivent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations avec une mise à disposition des résultats individuels des élèves.

Vous disposerez ainsi d'éléments d'analyse sur certaines compétences de vos élèves qui alimenteront votre réflexion pédagogique sur l'accompagnement à mener en classe et en groupe à effectif réduit.

Vous trouverez sur les sites éducol et du ministère de multiples documents qui précisent le contenu et les principes de ces tests : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

- Le lien Ecole-entreprise est renforcé au cœur de la voie professionnelle, et pour la rentrée 2024, les dispositifs déjà ouverts ou expérimentés en 2023 pour mieux accompagner chaque lycéen restent mobilisés. Ils visent à accompagner les élèves dans leur parcours d'insertion professionnelle avec :

- ✓ la création depuis 2023 d'un bureau des entreprises
- ✓ une allocation de PFMP
- ✓ une démarche Tous droits ouverts pour éviter le décrochage des élèves pendant le lycée
- ✓ le dispositif AvenirPro pour accompagner les élèves de dernière année vers l'insertion avec FranceTravail et les missions locales
- ✓ la démarche Ambition emploi qui concerne les élèves ayant achevé leur cycle de formation (réussi ou non) pour les accompagner les élèves vers l'emploi ou la poursuite d'études s'ils n'ont pas de solution après le lycée
- ✓ la mise en place de mentorat pour les lycéens professionnels.

- En ce qui concerne les CAP, il n'y a pas de changement notable en maths-sciences sur cette rentrée. Les temps et volumes de co-intervention et d'accompagnement (DAR) sont maintenus. Un travail de remédiation et de consolidation (en lien avec les résultats des tests et autres évaluations) peut donc y être pleinement associé.

- Les rencontres en établissement :

✓ **Le rendez-vous de carrière** a un caractère évaluatif selon un protocole bien défini. Il s'appuie sur les compétences acquises avec un regard double porté par le chef d'établissement et l'inspecteur à des moments précis du chemin professionnel qui correspondent aux 6e, 8e et 9ème échelon. Le rendez-vous de carrière comporte une observation en classe et un entretien. Vous trouverez sur les liens suivants le guide complet présentant les domaines de compétences ciblés dans le cadre de ce positionnement professionnel.

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/guide-du-rendez-vous-de-carriere-des-personnels-enseignants-d-ducation-et-psychologues-de-l-ducation-nationale-48144.pdf>

✓ **La visite d'accompagnement** a toujours une place centrale et n'est pas réservée à un seul type de public. Elle concerne tous les enseignants qu'ils soient en début en milieu ou en fin de carrière, titulaires ou contractuels. Ces visites peuvent être réalisées par l'inspecteur ou le chargé de mission.

Cette visite comprend une observation en classe à laquelle est associée un entretien. Dans ce cadre nous vous demanderons de préparer en amont de la visite les documents suivants et de nous les remettre le jour de la visite en tout début de séance.

- *un document synthétique présentant le profil de la classe ainsi que les objectifs et les attendus de la séance,*
- *une copie du ou des document(s) remis ou présentés aux élèves,*
- *la (les) quelque(s) séance(s) précédente(s), celles qui vont suivre, et les évaluations associées,*
- *la progression en cours,*
- *les modalités d'évaluations retenues pour positionner les élèves,*
- *un bilan par compétences et chiffré des évaluations des élèves de cette classe.*

Concernant les démarches didactiques et pédagogiques usitées nous porterons une attention particulière cette année scolaire sur la trace écrite en classe, l'analyse des difficultés des élèves et les remédiations proposées.

Un rapport écrit formatif vous sera remis par la suite. Il présentera les éléments observés et les points d'analyse partagés avec quelques conseils et axes de progrès associés.

Il est important de préciser que ces visites d'accompagnement disciplinaires peuvent être déployées sur tout type de séance et qu'il est préférable dans le cadre de notre venue de ne pas bousculer la progression pré-établie. Nous nous adaptons à tout type de séance observée.

Concernant l'observation sur un temps de co-intervention, elle sera soumise à une demande d'accord au préalable.

✓ **la réunion d'équipe** : Elle revêt une autre dimension plus collective. Elle peut être positionnée après accord du chef d'établissement pour aborder des points d'informations ou pour déployer un temps de réflexion et d'analyse sur un objet d'étude défini.

Le **site maths sciences** notamment le « genial-ly de rentrée » va rapidement être actualisé. Madame Perrine Vrech, IAN et Webmestre maths sciences, vous informera dès qu'il sera complété et vous communiquera d'autres informations clés en lien sur les compétences PIX, les concours...

Concernant les actions de formation du **PAF Maths Sciences** une nouvelle communication vous parviendra très prochainement également.

Très bonne année scolaire dans vos classes et au plaisir de vous y rencontrer prochainement.

Les IEN Maths Sciences,



Anne-Sophie AGBO SONAN



Christophe ARMAND